

DECISION ENAC/DG/2025-3947 du 1^{er} septembre 2025

**Portant composition du Conseil de la recherche
de l'Ecole nationale de l'aviation civile**

Le Directeur Général de l'Ecole nationale de l'aviation civile,

Vu le décret n°2018-249 du 5 avril 2018 relatif à l'Ecole Nationale de l'Aviation Civile et notamment son article 15 ;

Vu le décret du 22 novembre 2022 nommant M. Olivier CHANSOU, Directeur général de l'Ecole Nationale de l'Aviation Civile ;

Vu le règlement intérieur de l'Ecole nationale de l'aviation civile ;

Vu le procès-verbal des élections des représentants du personnel et des élèves au sein des différents conseils de l'Ecole tenues du 21 au 23 octobre 2024,

Vue les délibérations n°160-15 et n°168-10 du Conseil d'Administration de l'ENAC portant désignation de personnalités extérieures au Conseil de la Recherche,

Décide :

Article 1-

Les membres du conseil de la recherche de l'Ecole nationale de l'aviation civile sont les suivants :

- a) Le Directeur Général ou son représentant,
- b) Le responsable chargé de la recherche ou son représentant,
- c) En qualité de personnalités désignées par le Directeur Général en raison de leur compétence en matière de recherche dans les disciplines de l'école :
 - M. Frédéric BARBARESCO, Représentant du Key Technology Domain PCC (Processing, Control & Cognition) de la Global Business Unit THALES LAND & AIR SYSTEMS,
 - M. Stéphane CHATTY Directeur du programme innovation à la DSNA,
 - M. Jacco HOEKSTRA, Full Professor CNS/ATM (Communication, Navigation & Surveillance/Air Traffic Management) à l'Université de technologie de Delft
 - M. Pierre PASSOT, Reponsable du partenariat recherche et innovation France, Airbus,
 - M. Laurent RENOUE, Responsable de l'innovation en Transport Aérien à Eurocontrol,
 - M. Gilles SAVARD, Directeur Général suppléant de Polytechnique Montréal,

DECISION ENAC/DG/2025-3947 du 1^{er} septembre septembre 2025

d) En qualité de responsable d'équipes de recherche ou de programmes de recherche désigné par le Directeur Général, ou son représentant :

- M. Christophe MACABIAU,

e) En qualité de personnalités désignées par le conseil d'administration en raison de leur compétence en matière de recherche :

- M. Henry DE PLINVAL, Directeur de la recherche et des ressources pédagogiques ISAE-SUPAERO,
- M. Riad HAIDAR, Directeur scientifique général de l'ONERA.

f) En qualité de représentants des personnels chargés de fonctions d'enseignement ou de recherche :

Titulaires :

- M. Rémi DOUVENOT,
- M. Nicolas PETEILH,
- Mme Sonia CAFIERI,
- Mme Florence NICOL,
- Mme Catherine LETONDAL,
- M. Nicolas DURAND,

Suppléants :

- M. Jean-Philippe CONDOMINES,
- M. Thierry KLEIN,
- M. Mohammed SBIHI,
- M. Jean-Hugues KOZIOLEK,
- M. Christophe MORLAAS-COURTIES,
-

g) En qualité de représentants des personnels n'exerçant pas des fonctions d'enseignement ou de recherche :

Titulaire : M. Georges MYKONIATIS

Suppléant : Mme Laétitia MOYA

DECISION ENAC/DG/2025-3947 du 1^{er} septembre septembre 2025

h) En qualité de représentant des élèves ayant la qualité d'élève de troisième cycle :

Titulaires :

- M. Eliot TRON,
- Mme Qian LIU

Suppléants :

- M. Clément GONZALEZ,
- M. Marcel HINSS

Article 2-

La décision ENAC/DG/2023-2998 du 30 mars 2023 portant nomination au Conseil de la recherche de l'Ecole nationale de l'aviation civile est abrogée.

La présente décision sera publiée sur le site internet de l'Ecole nationale de l'aviation civile.

Fait à Toulouse, le 1^{er} septembre 2025

Le directeur général de l'ENAC

Signé : Olivier CHANSOU